

Madame Elisabeth BORNE

Ministre chargée de la transition écologique et
des transports
Hôtel le Play
40 rue du Bac
75007 PARIS

FR/176/2017

Le 2 août 2017

Madame la Ministre,

Lors de votre audition devant la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale, le 19 juillet dernier, vous avez souligné que le fait de disposer de leaders industriels dans le domaine des transports était une chance pour notre pays.

Vous avez également témoigné de la volonté que l'État s'implique plus fortement pour structurer les filières, soutenir l'innovation et l'investissement.

Ce volontarisme entre en résonance avec les attentes exprimées par les salariés d'Alstom et de Bombardier que j'ai rencontrés fin juin pour dresser un état des lieux de la filière, quelques mois après la signature du contrat avec le STIF.

Si la signature de ce contrat représente une formidable opportunité pour notre industrie ferroviaire, avec un marché potentiel global de 255 rames pour 3,75 milliards d'euros, et une tranche ferme de 71 rames pour 1,125 milliard, assurant la charge jusqu'en 2023, les salariés s'inquiètent néanmoins du devenir de notre industrie ferroviaire.

En l'absence d'informations claires sur le schéma industriel, la répartition des heures de travail sur les différents sites français et le taux de localisation en France de la production, ils veulent avoir l'assurance que le travail sera bien fait en France et que le recours à la sous-traitance ne se fera pas au détriment des sous-traitants français.

Aujourd'hui, en effet, des sous-ensembles et des câblages sont fabriqués à bas coût en Pologne ou au Maroc, des salariés sont envoyés à Bruges pour faire face aux sous-effectifs, la finition des bogies de Bombardier part en Allemagne, la sous-traitance est régulièrement délocalisée.

Je partage leurs préoccupations. Si nous souhaitons collectivement parvenir à porter nos industriels au meilleur niveau mondial, il nous faut en effet veiller à conserver et entretenir les compétences sur notre territoire, faire la clarté sur les schémas industriels et soutenir l'investissement productif.

La défense de nos emplois et de notre outil industriel est déterminante pour l'avenir de l'ensemble de la filière ferroviaire.

Connaissant votre attachement à œuvrer pour le développement de la filière, quelles initiatives entendez-vous prendre pour garantir que la production des trains commandés par la puissance publique soit à l'avenir intégralement localisée en France et que la consolidation européenne et mondiale du secteur ne se fasse pas au détriment des sites français et de leurs salariés ?

De même, pouvez-vous nous donner l'assurance que les 20 % des parts d'Alstom prêtées par Bouygues seront bien rachetés par l'Etat d'ici fin octobre, et non rendus à Bouygues, qui pourrait décider ensuite de les céder ?

Madame la Ministre,

Le patriotisme économique existe dans de nombreux pays, notamment dans l'industrie ferroviaire. Il n'y a pas de raison qu'il ne soit pas également d'actualité en France et en Europe.

Dans l'attente de vous lire, je reste bien entendu à votre disposition pour échanger sur ces questions et, au-delà, sur l'avenir de la filière ferroviaire,

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma respectueuse considération.

Fabien ROUSSEL

Député